

# AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE

## Rapport financier

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Salaires et charges sociales	14
Annexe B – Charges de locaux	14
Annexe C – Dépenses de bureau	14
Annexe D – Sollicitations / Actions	14
Annexe E – Financement	14
Annexe F – Campagnes	15
Annexe G – Information	15
Annexe H – Administration	15
Annexe I – Vie démocratique	15
Annexe J – Frais de banque et Visa	16
Annexe K – Soutien aux militants, victimes	16
Annexe L – Immobilisations corporelles et site Web	16

## ***Rapport de l'auditeur indépendant***

Aux membres du conseil d'administration de  
AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## ***Rapport de l'auditeur indépendant (suite)***

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, l'Organisme obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, de l'actif aux 31 décembre 2017 et 2016 et de l'actif net aux 31 décembre 2017 et 2016. Nous exprimons, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### ***Opinion avec réserve***

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCO-PHONE au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in black ink that reads "Stéphanie Raymond". The signature is written in a cursive style. To the right of the signature is a small number "1".

Montréal, Québec  
Le 12 avril 2018

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A131058

**Résultats**

<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Produits</b>			
Dons des particuliers	1 845 286 \$	1 786 615 \$	1 546 732 \$
Legs	40 000	49 675	5 000
Subvention – Amnesty International Limited	112 500	112 471	190 000
Carte Visa (note 11)	-	-	45 070
Cotisations de groupe	7 000	4 737	4 535
Contributions – réunions nationales	6 000	7 760	7 482
Ventes	5 000	4 813	6 530
Dons institutionnels	110 000	76 306	104 394
Abonnements AGIR	8 000	8 727	9 314
Événement – bénéfice	36 000	10 324	29 870
Événement – marathon d'écriture (note 12)	-	39 310	30 100
Intérêts	15 000	21 287	26 366
Autres sources	37 000	32 641	12 218
Revenu de location	-	23 258	20 670
	<u>2 221 786</u>	<u>2 177 924</u>	<u>2 038 281</u>
<b>Charges</b>			
Contribution annuelle internationale	199 817	81 922	229 867
Salaires et charges sociales (annexe A)	734 779	713 101	599 554
Charges de locaux (annexe B)	125 122	62 071	126 908
Dépenses de bureau (annexe C)	43 000	49 220	43 394
Sollicitations / Actions (annexe D)	515 399	603 212	435 002
Financement (annexe E)	160 398	179 854	134 360
Événement – marathon d'écriture (note 12)	-	43 562	31 425
Campagnes (annexe F)	102 000	37 459	74 033
Information (annexe G)	174 493	161 799	152 981
Administration (annexe H)	11 000	10 749	11 676
Vie démocratique (annexe I)	54 700	40 036	38 656
Frais de banque et Visa (annexe J)	25 000	76 598	27 859
Soutien aux militants, victimes (annexe K)	26 000	29 037	24 974
	<u>2 171 708</u>	<u>2 088 620</u>	<u>1 930 689</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant immobilisations corporelles et site Web</b>	50 078	89 304	107 592
Immobilisations corporelles et site Web (annexe L)	<u>36 500</u>	<u>32 143</u>	<u>20 513</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>13 578 \$</u>	<u>57 161 \$</u>	<u>87 079 \$</u>

## Évolution de l'actif net

<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Solde au début</b>	<b>468 475 \$</b>	<b>381 396 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	<u>57 161</u>	<u>87 079</u>
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>525 636 \$</u></b>	<b><u>468 475 \$</u></b>

**Situation financière**

31 décembre	2017	2016
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	249 301 \$	331 371 \$
Débiteurs (note 4)	151 997	41 926
Publications et stocks divers	6 863	6 137
Frais payés d'avance	10 983	8 704
Portion court terme des placements (note 5)	11 300	11 103
	430 444	399 241
<b>Placements (note 5)</b>	401 553	397 603
<b>Immobilisations corporelles (note 6)</b>	836 389	147 399
<b>Site Web</b>	3 780	7 080
	1 241 722	552 082
<b>Total de l'actif</b>	1 672 166 \$	951 323 \$
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	259 279 \$	262 848 \$
Portion exigible de la dette à long terme (note 9)	100 000	20 000
Obligation découlant d'un contrat location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 10)	18 983	-
	378 262	282 848
<b>Dette à long terme (note 9)</b>	100 000	-
<b>Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)</b>	668 268	200 000
	768 268	200 000
<b>Total du passif</b>	1 146 530	482 848
<b>Actif net</b>		
Non affecté	525 636	468 475
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	1 672 166 \$	951 323 \$

**Pour le conseil d'administration**

..... Administrateur

..... Administrateur

**Flux de trésorerie**

<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	57 161 \$	87 079 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web	32 143	20 513
Intérêts réinvestis	<u>(4 147)</u>	<u>(3 990)</u>
	<b>85 157</b>	103 602
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(110 071)	(8 897)
Publications et stocks divers	(726)	5 533
Frais payés d'avance	(2 279)	(213)
Créditeurs et charges à payer	<u>(3 569)</u>	<u>87 578</u>
	<b>(31 488)</b>	187 603
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(12 827)</u>	<u>(15 459)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(20 000)	(35 000)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<u>(17 755)</u>	<u>-</u>
	<b>(37 755)</b>	(35 000)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(82 070)</b>	137 144
Encaisse au début	<u>331 371</u>	<u>194 227</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>249 301 \$</b>	<b>331 371 \$</b>
<b>Information supplémentaire</b>		
Activité d'investissement et de financement sans incidence sur la trésorerie :		
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Acquisition d'immobilisation corporelle au moyen d'un contrat de location-acquisition	<u>705 006 \$</u>	<u>Néant \$</u>

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

---

### 1. Statuts constitutifs et nature des activités

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 27 octobre 1977.

À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Organisme peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Ses objectifs sont les suivants :

- hors de toute considération politique, agir pour faire libérer et pour assister les personnes qui, en violation de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, sont emprisonnées, détenues, restreintes dans leur liberté du fait de leurs convictions politiques ou religieuses, ou pour toute autre raison de conscience ou encore à cause de leur origine ethnique, de leur couleur, de leur langue, à condition qu'elles n'aient pas prôné ou utilisé la violence (prisonnier d'opinion);
- s'opposer par tous les moyens appropriés à ce que des prisonniers d'opinion ou politiques soient détenus à la suite d'une procédure ne présentant pas toutes les garanties exigées pour un procès équitable ou sans avoir fait l'objet d'un jugement dans un délai raisonnable;
- s'opposer à l'application et à l'exécution de la peine de mort, à la torture et aux autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, pour les prisonniers ou toutes personnes, détenues ou restreintes dans leur liberté qu'elles aient ou non prôné ou usé de violence.

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Référentiel comptable*

L'Organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### *Constataions des apports et des produits*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons, legs et subventions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations sont constatées aux produits au prorata de la période couverte.

Les ventes sont comptabilisées lorsque les clients prennent possession de la marchandise.

Les produits pour les événements sont constatés au moment de l'événement.

Les revenus de loyers sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les revenus de ristournes – cartes de crédit, de contributions – réunions nationales et d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Les revenus d'abonnements AGIR sont constatés sur la base de l'exercice auquel ils se rapportent.



## Notes complémentaires

31 décembre 2017

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Contributions sous forme de services par les bénévoles*

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'Organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### *Apports reçus sous forme de services*

Les apports reçus sous forme de services sont comptabilisés à titre de produits et de charges lorsqu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

#### *Publications et stocks divers*

Les stocks sont évalués au moindre du coût (déterminé selon la méthode du coût moyen) et de la valeur nette de réalisation.

#### *Conversion de devises*

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour comptabiliser ses opérations conclues en devises. Selon cette méthode, les éléments monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine et les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou les pertes de change résultant de ces conversions sont compris dans les résultats.

#### *Immeuble, équipement informatique, site Web, améliorations locatives et locaux*

Le mobilier, l'équipement informatique, le site web et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût. Le mobilier, l'équipement informatique et le site Web sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans. Les améliorations locatives sont amorties selon la durée du bail selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans. L'immeuble est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 45 ans.

Les immobilisations corporelles et le site Web sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour l'Organisme. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

#### *Instruments financiers*

##### *Évaluation*

L'Organisme évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Instrument financiers (suite)**Évaluation (suite)*

Les actifs financiers de l'Organisme se composent de l'encaisse, des créances et des placements.

Les passifs financiers de l'Organisme se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

*Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la charge d'amortissement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**3. Budget**

Les chiffres présentés sous la colonne « Budget » à l'état des résultats et aux renseignements complémentaires sont fournis à titre d'informations seulement et ne sont pas audités. Ce budget a été approuvé par les membres du conseil d'administration, le 4 février 2017.

**4. Débiteurs**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Créances	<b>108 302 \$</b>	3 848 \$
Intérêts à recevoir	<b>16 476</b>	14 901
Taxes de vente à recevoir	<b>27 219</b>	23 177
	<b>151 997 \$</b>	41 926 \$

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

5. Placements	2017	2016
15 000 parts permanentes Desjardins d'une valeur nominale de 10 \$ chacune.	150 000 \$	150 000 \$
Certificats de dépôt, taux variant entre 1,5 % et 1,75 %, échéant entre juin 2018 et juin 2022	46 750	46 006
Prêt à la Maison du Développement Durable, taux de 4,33 %, plus un taux d'intérêt composé équivalent à l'inflation, échéant en avril 2037	216 103	212 700
	412 853	408 706
Portion à court terme	11 300	11 103
	401 553 \$	397 603 \$

*Investissement dans la Maison du Développement Durable (MDD)*

L'Organisme est membre de la MDD depuis le 2 juin 2011. À titre de membre, l'Organisme a investi en 2012 un montant de 200 000 \$ dans la MDD portant intérêt au taux de 4,33 %, encaissable annuellement. Ce placement porte également un intérêt annuel additionnel composé dont le taux est équivalent à celui de l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation.

Le placement de 200 000 \$, les intérêts composés et l'accumulation de valeur seront encaissables à l'échéance du bail. Dans le cas d'une terminaison de bail avant terme, le montant devra être remboursé par la MDD ou par le nouveau membre de la MDD.

6. Immobilisations corporelles	2017		2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et équipement informatique	99 443 \$	71 902 \$	27 541 \$
Améliorations locatives	159 675	40 166	125 895
	259 118	112 068	147 399
Locaux loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	705 006	15 667	-
	964 124 \$	127 735 \$	147 399 \$

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

**7. Avance bancaire**

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 25 000 \$ portant intérêt au taux de 7,45 % (6,95 % 2016).

**8. Crédoiteurs et charges à payer**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Fournisseurs et charges à payer	212 643 \$	219 171 \$
Salaires et charges sociales	<u>46 636</u>	<u>43 677</u>
	<b>259 279 \$</b>	<b>262 848 \$</b>

**9. Dette à long terme**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Emprunt d'Amnesty International Limited, intérêt selon le taux au plus élevé de 2,5 % ou taux LIBOR + 1 %, remboursable en versements de 50 000 \$ en septembre 2018 et 2019 et décembre 2018 et 2019	200 000 \$	200 000 \$
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>20 000</u>
	<b>200 000</b>	<b>220 000</b>
Portion exigible	<u>100 000</u>	<u>20 000</u>
	<b>100 000 \$</b>	<b>200 000 \$</b>

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme pour les deux prochains exercices sont les suivants :

2018	100 000 \$
2019	100 000 \$

**10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Contrat de location-acquisition de ses locaux, taux de 6,8 %, remboursable par versements mensuels de 5 374 \$, échéant en septembre 2036	687 251 \$	-
Obligation échéant au cours du prochain exercice	<u>18 983</u>	<u>-</u>
	<b>668 268 \$</b>	<b>Néant \$</b>

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

**10. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (suite)**

Les paiements futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	64 491 \$
2019	64 491
2020	64 491
2021	64 491
2022	64 491
Années suivantes	<u>886 758</u>
	1 209 213
Intérêts inclus dans les paiements exigibles	<u>521 962</u>
	<u><u>687 251 \$</u></u>

**11. Carte Visa**

Ce poste représentait les encaissements de dons effectués par cartes de crédit Visa ainsi que les ristournes obtenues de Visa Desjardins. Ce compte a été fermé au cours de l'exercice précédent.

**12. Apports reçus sous forme de services**

L'Organisme a reçu au cours de l'exercice des dons sous forme de services d'une valeur de 39 310 \$ (30 100 \$ en 2016) pour la production et la réalisation d'une campagne publicitaire d'affichage pour le marathon d'écriture.

**13. Opérations entre parties liées**

Les opérations effectuées dans le cours normal des activités avec Amnesty International Limited sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Au cours de l'exercice, l'opération et le solde suivants ont eu lieu avec Amnesty International Limited :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Charges		
Contribution internationale	<b>81 922 \$</b>	229 867 \$
Créances à recevoir	<b>98 376 \$</b>	-

AMNISTIE INTERNATIONALE, SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE est lié à Amnesty International Limited du fait que les lignes directrices de sa mission sont tracées par cette dernière et qu'elle doit lui rendre compte de ses activités.

## Notes complémentaires

31 décembre 2017

---

### 14. Instruments financiers

#### *Risques et concentrations*

L'Organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2017.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux créances. Au 31 décembre 2017, les créances sont à recevoir de particuliers et d'entités qui respectent les politiques de crédit qui leur sont accordées.

Au 31 décembre 2017, aucune créance n'a été dépréciée (aucune en 2016).

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses fournisseurs et charges à payer et sa dette à long terme.

#### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est exposé principalement aux risques de taux d'intérêt et de change.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (placements et dette à long terme) qui assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

#### *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du cours des devises. L'Organisme est exposé à ce risque en regard à des créances à recevoir pour un montant totalisant 35 766 \$.

### 15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation des états financiers de l'exercice.

## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2017	2016
<b>Annexe A – Salaires et charges sociales</b>			
Salaires	616 779 \$	605 842 \$	510 016 \$
Charges sociales et formation	93 000	82 813	69 316
Contribution au régime de retraite	25 000	24 446	20 222
	734 779 \$	713 101 \$	599 554 \$
<b>Annexe B – Charges de locaux</b>			
Loyer	98 822 \$	- \$	73 434 \$
Frais de gestion – immeuble	4 500	41 016	39 934
Assurances	8 000	6 971	6 840
Fournitures et entretien de bâtiment	2 000	295	709
Taxes	11 000	13 550	5 690
Location de salles	800	239	301
	125 122 \$	62 071 \$	126 908 \$
<b>Annexe C – Dépenses de bureau</b>			
Téléphone et Internet	15 000 \$	14 535 \$	13 737 \$
Services Internet	2 000	793	1 203
Fourniture de bureau	7 000	6 071	6 461
Poste (bureau)	19 000	27 939	22 280
Créances douteuses (recouvrées)	-	(118)	(287)
	43 000 \$	49 220 \$	43 394 \$
<b>Annexe D – Sollicitations / Actions</b>			
Publipostages	113 423 \$	111 074 \$	121 208 \$
Opération – Dialogue direct	389 976	483 407	312 055
Autres	12 000	8 731	1 739
	515 399 \$	603 212 \$	435 002 \$
<b>Annexe E – Financement</b>			
Opération P2P	25 000 \$	50 115 \$	31 373 \$
Conversion don mensuel	125 398	111 809	91 320
Démarches autres donateurs	10 000	17 930	11 667
	160 398 \$	179 854 \$	134 360 \$

## Renseignements complémentaires

<b>Exercice clos le 31 décembre</b>	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Annexe F – Campagnes</b>			
Campagne – janvier	30 000 \$	18 666 \$	28 718 \$
Campagne – mars	3 000	1 010	1 321
Campagne – juin	3 000	-	-
Campagne – septembre	25 000	4 921	3 031
Campagnes – autres	-	3 798	32 488
Déplacements et représentation	1 000	1 253	1 621
Événements et activités	40 000	7 811	6 854
	<u>102 000 \$</u>	<u>37 459 \$</u>	<u>74 033 \$</u>
<b>Annexe G – Information</b>			
Achats de publications	1 000 \$	330 \$	588 \$
Impression de documents	3 000	1 956	3 614
Traduction	2 000	1 639	3 568
Publicité et promotions	11 000	7 648	3 342
Développement du Web	101 000	99 195	77 751
Médias	2 000	-	801
Dépliants	3 000	2 687	2 722
Revue AGIR	30 000	32 515	37 543
Achats de matériel promotionnel	5 000	2 570	10 925
Abonnements et cotisations	4 000	2 431	2 382
Location et équipements	12 493	10 828	9 745
	<u>174 493 \$</u>	<u>161 799 \$</u>	<u>152 981 \$</u>
<b>Annexe H – Administration</b>			
Honoraires d'audit	11 000 \$	10 749 \$	11 676 \$
<b>Annexe I – Vie démocratique</b>			
Réunions internationales	30 000 \$	19 989 \$	13 103 \$
Réunions nationales	23 000	18 058	23 088
Colloques et séminaires	700	175	416
Déplacements et représentation	1 000	1 814	2 049
	<u>54 700 \$</u>	<u>40 036 \$</u>	<u>38 656 \$</u>



## Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 décembre	<i>Budget</i> <i>(note 3)</i>	2017	2016
<b>Annexe J – Frais de banque et Visa</b>			
Visa	- \$	9 436 \$	8 665 \$
Cartes de crédit	10 000	7 287	2 673
Frais de banque	15 000	7 669	11 507
Intérêt sur prêt à long terme	-	5 470	5 014
Intérêt sur contrat de location-acquisition	-	46 736	-
	25 000 \$	76 598 \$	27 859 \$
	25 000 \$	76 598 \$	27 859 \$
<b>Annexe K – Soutien aux militants, victimes</b>			
Opération – Téléphone	- \$	2 517 \$	1 381 \$
Coordination groupes locaux ristourne	1 000	751	367
Appui – Groupes militants	1 000	450	575
Formation	15 000	13 674	12 613
Soutien aux réfugiés	2 000	846	-
Soutien aux victimes et aux défenseurs	4 000	2 000	2 000
Déplacements et représentation	3 000	8 799	8 038
	26 000 \$	29 037 \$	24 974 \$
	26 000 \$	29 037 \$	24 974 \$
<b>Annexe L – Immobilisations corporelles et site Web</b>			
Amortissement des immobilisations corporelles et du site Web	36 500 \$	32 143 \$	20 513 \$
	36 500 \$	32 143 \$	20 513 \$